



FONDATION KRAIZBIERG

# 2013 Rapport des activités



## Les conseillers honoraires de la Fondation Kräizbiereg

### Présidents d'honneur

SAR, le Grand-Duc Héritier  
Joan Duchesse De Mouchy

### Vice-présidents honoraires

Monsieur Benny Berg  
Monsieur Henri Metz

### Conseillers honoraires

Monsieur François Biltgen  
Monsieur André Claude  
Monsieur Guy De Muysen  
Madame Jutta Duerholt  
Monsieur Fernand Entringer  
Monsieur Henri Folmer  
Monsieur Gust Graas  
Monsieur Jacques Hansen  
Monseigneur Jean Hengen †  
Monsieur Ben Homan  
Monsieur Jean-Claude Juncker  
Monsieur Pierre-Marc Knaff  
Monsieur Emile Kriepe †  
Monsieur Roger Linster †  
Monsieur Gérard Matheis  
Madame Marie-Paule Molitor-Peffer †  
Monsieur Didier Morn  
Monsieur Fernand Ney †  
Madame Gritty Pütz  
Monsieur Gaston Reinesch  
Monsieur Arthur Schmitz  
Madame Michèle Silbereisen-Schmitz  
Monsieur Armand Wagner †  
Monsieur Fernand Boden

## Extrait des statuts

### Chapitre Ier. - Dénomination

**Art. 1er.** L'établissement d'utilité publique prend la dénomination de FONDATION KRÄIZBIERG.

### Chapitre II. – Objet, Durée et Siège

**Art. 2.** La Fondation a pour objet l'amélioration de la condition morale, sociale et matérielle des personnes physiquement handicapées, ceci notamment sur le plan de la prévention, de la médecine, de l'éducation, de la scolarisation, de la rééducation, de la formation et de l'adaptation au travail, de l'insertion sociale.

La Fondation a en outre pour but de promouvoir un climat propice à la réforme des lois pour inadaptés et à la création d'établissements et de services adaptés aux besoins spécifiques des personnes atteintes d'affections invalidantes. Elle pourra poser tous actes et faire toutes opérations licites généralement quelconques se rattachant directement à la réalisation de son objet social. Elle peut s'affilier à toute association ou à tout groupement susceptible de lui prêter un concours utile pour atteindre les buts qu'elle poursuit.

**Art. 3.** La Fondation est constituée pour une durée illimitée.



Une **personne**  
en situation de handicap  
doit pouvoir être pleinement  
**intégrée** dans la vie quotidienne et **participer** au fonctionnement de  
notre société au même titre que les personnes plus valides.

Il faut aider ces personnes à atteindre une certaine **autonomie**.



La **Fondation Kränzberg** fournit à la  
personne en situation de handicap  
les moyens de cette ambition.





## Historique

Le 18 novembre 1977 eut lieu l'assemblée constituante de la Ligue pour l'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux (IMC). En date du 21 juin 1982, la Ligue a changé son statut juridique et est devenue une Fondation, reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 21 juillet 1982. Par arrêté grand-ducal du 13 décembre 1985, la Fondation Kräizbiërg a été désignée comme organisme pouvant recevoir des dons en espèces fiscalement favorisés. Une refonte des statuts a été effectuée le 8 mars 1996 par devant le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg-Bonnevoie. La refonte des statuts a été publiée au Mémorial C – numéro 636 du 7 décembre 1996. La Fondation est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro G34.

## I Le conseil d'administration et la direction de la Fondation Kräizbiërg

Les fonctions d'administrateur ne sont pas rémunérées et ne bénéficient d'aucun autre avantage, de quelle nature que ce soit.

Au 31 décembre 2013, le Conseil d'Administration se compose de la façon suivante :

### Président du conseil d'administration :

Monsieur Henri Grethen

**Vice-présidents :** Monsieur Norbert Hauptert,  
Madame Aline Pütz

### Administrateurs :

Monsieur le Dr Carlo Bock, Monsieur Alex Bodry, Madame Claudia Dall'Agnol, Monsieur Marc Glodt, Monsieur Marc Jaeger, Madame le Dr Martine Mergen, Monsieur Aloyse Paulus, Monsieur le Dr Fernand Pauly, Monsieur Jos Schaack, Monsieur Romain Schmit, Monsieur Michel Wolter

Aucun salarié de la Fondation n'est membre du conseil d'administration.

### Le comité d'audit financier

Le comité d'audit financier se compose de :

- Monsieur Jos Schaack, Président
- Monsieur Henri Grethen, Monsieur Norbert Hauptert, membres
- Monsieur John Schummer, directeur, Madame Monique Bour, directrice adjointe, Monsieur Claude Geimer, directeur adjoint et Monsieur Tahar Boulehais, directeur adjoint

Il examine les projets de budgets et les comptes annuels de la Fondation et de la Société Coopérative et rend compte de ses travaux au conseil d'administration.

### Réviseur des comptes

Les comptes annuels de 2013 ont été révisés par HRT Révision S.A..

### Les plates-formes départementales

L'objectif des plates-formes départementales est d'initier et de favoriser un processus permanent de réflexion et de suivi permettant de développer et d'adapter les structures et services existants aux besoins des usagers et à l'environnement législatif et réglementaire.



### I.6. Le comité mixte d'entreprise

La délégation patronale au comité mixte se composait en 2013 de Monsieur Aloyse Paulus, administrateur, du directeur et des directeurs adjoints. Suite aux élections sociales du 13 novembre 2013, la délégation salariale se composait en 2013 de MM. Paul Müller, Paolo Pellitteri, Ermanno Pierini, Madame Brigitte Mai-Holbach, Roger Flammang, Carlo Limpach, Gilles Frappier, Sandra Agostino et Lina Valente.

### I.7. Les délégations du personnel

Les délégations du personnel ont été reçues régulièrement par la direction pour discuter des opportunités et des problèmes liés au fonctionnement des services et pour mettre en place des projets et propositions en vue d'améliorer les conditions de travail.

### I.8. Les amicales

Les membres de la direction ont représenté la Fondation à la très grande majorité des activités organisées par les amicales:

5 mai 2013	Bréckefest (APIA - Ateliers Kräizbiereg - SFK)
30 juin 2013	Summerfest au Foyer Pietert à Grevenmacher (Amicale Foyer Pietert)
7 juillet 2013	Summerfest au Domaine Schoumansbongert à Frisange (Amicale Domaine Schoumansbongert)
11 décembre 2013	Fête de Noël au Foyer Pietert à Grevenmacher (Amicale Foyer Pietert)
13 décembre 2013	Fête de Noël au Domaine Schoumansbongert à Frisange (Amicale Domaine Schoumansbongert)

17 décembre 2013 Fête de Noël au Foyer Lankhelzerweiher à Esch/Alzette (Amicale Foyer Lankhelzerweiher)

### I.9. La plate-forme de coopération avec le Ministère de la Famille

Conformément aux dispositions de la convention conclue avec le Ministère de la Famille, la direction a rencontré à différentes reprises les représentants du ministère de tutelle. A ces occasions, le ministère a été informé de la marche générale des services.

### I.10. Les activités organisées en 2013

Le détail des nombreuses activités organisées par la Fondation et les Ateliers Kräizbiereg peut être consulté sur le site: [www.kraizbiereg.lu](http://www.kraizbiereg.lu)

## II. Le personnel de la Fondation Kräizberg

### II.1. Personnel encadrant au 31.12.13 par statut et par sexe

Fin 2013, la Fondation Kräizberg employait 236 salariés :

Personnel encadrant	Employés		Total
	Féminin	Masculin	
A tâche partielle	106	10	116
A tâche complète	80	40	120
<b>Totaux</b>	<b>186</b>	<b>50</b>	<b>236</b>

### II.2. Personnel au 31.12.13 par nationalité

La ventilation par nationalités se présentait comme suit :

Allemands	46 %
Luxembourgeois	35 %
Portugais	6 %
Belges	4 %
Français	3 %
Autres	6 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

### II.3. Personnel au 31.12.13 par profession

Professions de santé	54 %
Professions socio-éducatives	24 %
Technique et logistique	7 %
Administratif	8 %
Direction et responsables	6 %
Autres	1 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>



# Le personnel de la Fondation Kräizbiërg





3) Convention 2013 'Accompagnement socio-pédagogique', signée le 07/01/2013, pour les services d'hébergement (à l'exception du service Betreit Wunnen Gasperich) et d'accueil de jour.

#### IV.2. Caisse Nationale de Santé

Les contrats d'aide et de soins signés entre le réseau Kräizbiereg et la Caisse Nationale de Santé, en vue de la prestation des actes de l'assurance dépendance dans le cadre de la loi modifiée du 19 juin 1998 portant introduction d'une assurance dépendance, restent en vigueur.

#### V. Participation

La Fondation Kräizbiereg est le principal actionnaire des Ateliers Kräizbiereg, s.c..

#### VI. Dons et réserve d'investissements

Un fonds destiné à financer les investissements en faveur des personnes en situation de handicap a été créé suite à une décision du conseil d'administration du 10 juin 2005. Les recettes provenant des dons et du gala de bienfaisance y sont versées. Après la clôture des comptes de chaque exercice, le conseil d'administration, sur proposition de la direction, arrête la répartition du résultat.

#### VII. Chantiers

En termes de projets réalisés ou démarrés au courant de l'année 2013, voici les chantiers majeurs:

- Adaptation des installations et mise en peinture partielle au niveau du domaine Multiprint et permettant la mise en place de nouvelles machines;
- Remise en état du système d'arrosage automatique du département jardinage avec mise à jour du logiciel de pilotage
- Remise en état des tables de la serre et remplacement stores en toiture.
- Mise en peinture des locaux de la Kinésithérapie
- Remplacement du système soulève-personnes sur rail au plafond des locaux de la hydrothérapie;
- Aménagement d'un secrétariat pour les besoins du service informatique / technique;
- Aménagement et centralisation du stock du service technique
- Aménagement d'un secrétariat pour les besoins du service de formation / Centre d'accueil de jour;

- Suite des travaux préparatifs en vue de la construction de nouveaux ateliers au site Kräizbiereg et de la rénovation du bâtiment Mayrisch (Etudes amiante, Contacts avec les Administrations compétentes, Etudes de sol, business plan, adaptations des surfaces...);

Au niveau des structures de logement, les chantiers suivants ont été réalisés:

De manière générale le processus régulier de rénovation des chambres des résidents à l'intérieur des structures de logement a continué également en 2013.

- Foyer Pietert à Grevenmacher:
  - Mise en conformité du bâtiment comprenant la détection incendie, le compartimentage coupe-feu, les installations électriques, la sécurité générale; les garde-corps, le volet environnemental.
  - Aménagement d'une nouvelle buanderie aux rez-de-chaussée et transfert des activités d'atelier et de stockage partiellement au sous-sol.
  - Amélioration de l'aménagement de certains lieux de stockage (rayonnages, chariots, armoires...)
  - Suite des travaux préparatoires pour les projets sanitaires et le renouvellement de la chaufferie projetés pour 2014 (Etudes techniques, entretus avec bureau d'architecture)
- Foyer la Cerisaie à Dalheim:
  - remplacement d'une chaudière en collaboration avec l'administration des bâtiments publics
- Domaine Schoumansbongert à Frisange:
  - installation de protections murales dans l'ensemble des séjours des pavillons; transformation d'une cuisine en infirmerie, réaménagement partiel de différents locaux de stockage après changement du système d'approvisionnement de la structure en matière de livraison des repas de midi; réaménagement partiel des vestiaires
- Betreit Wunnen Gasperich:
  - Rénovation intégrale d'un appartement pour l'accueil d'un nouveau locataire

#### VIII. La formation continue du personnel

Considérant l'importance de la formation continue pour le développement des compétences professionnelles, la Fondation Kräizbiereg a essayé d'encourager les membres du personnel à participer, dans les limites des budgets afférents, à un maximum de cours et de séminaires.

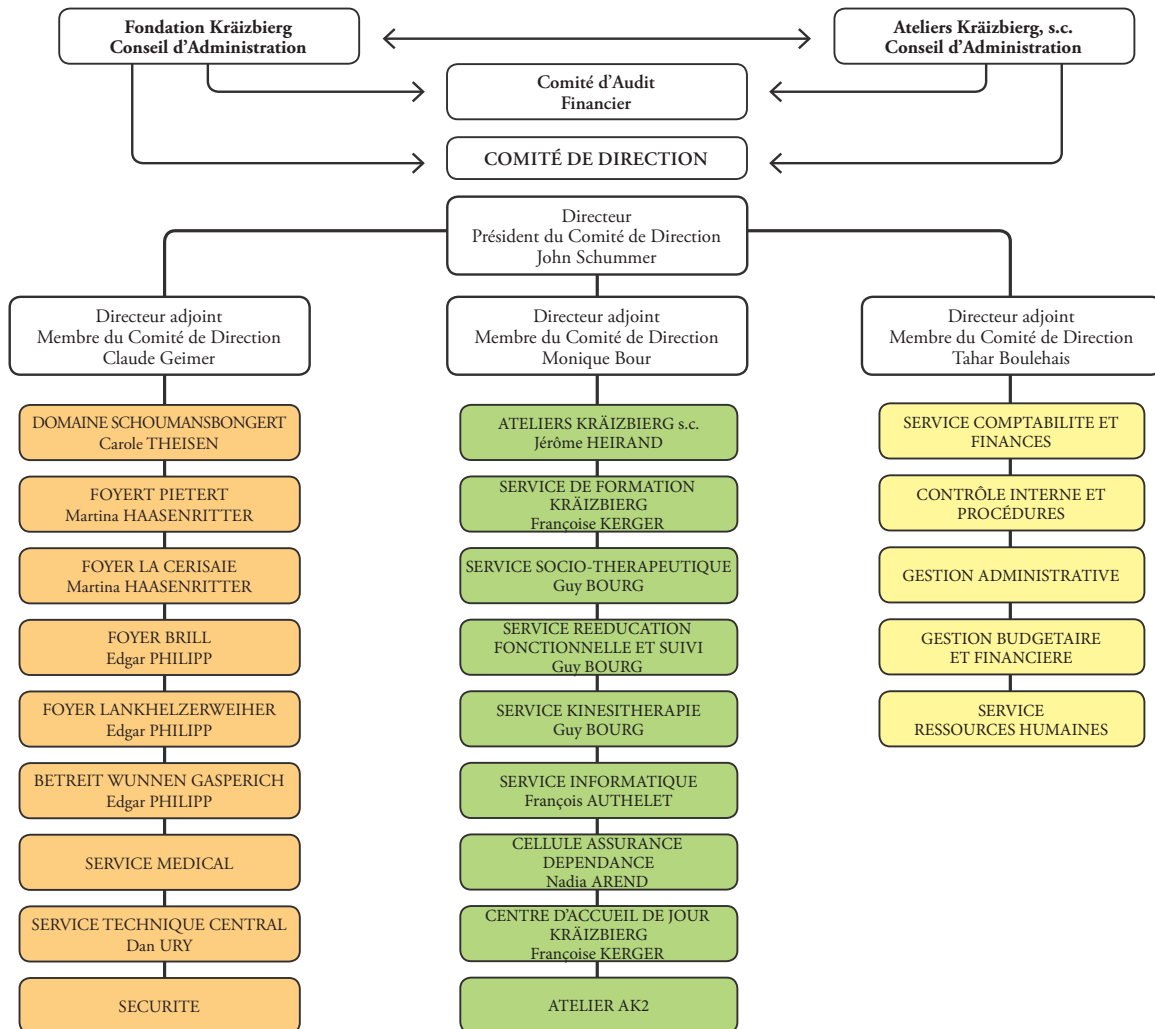




Les **services** et  
structures de la  
Fondation Kräizbiërg

## IX. Les services et structures de la Fondation Kräizbiereg

Organigramme fonctionnel depuis le 18 mars 2013



En fonction des formations et expériences professionnelles des membres de la direction, l'agencement suivant des services est proposé pour offrir à chaque responsable un interlocuteur privilégié au comité de direction :

John SCHUMMER, Directeur et Président du comité de direction

Monique BOUR, Directrice adjointe chargée de l'inclusion sociale et professionnelle

- Ateliers Kräizbiereg s.c., Service de Formation Kräizbiereg, Service socio-thérapeutique, Service de rééducation fonctionnelle et suivi, Service kinésithérapie, Service Informatique, Cellule Assurance Dépendance, Centre d'Accueil de Jour, Atelier AK2

Claude GEIMER, Directeur adjoint chargé des structures d'hébergement

- Foyer Brill, Foyer Lankhelzerweiher, Foyer La Cerisaie, Foyer Pietert, Domaine Schoumansbongert, Service Betreit Wunnen Gasperich, Service technique central, Sécurité

Tahar BOULEHAÏS, directeur adjoint

- Service Comptabilité, Gestion Administrative, Gestion budgétaire et financière, Service Ressources Humaines



Dans le cadre d'une approche transversale, les directeurs adjoints élaboreront et suivront, en étroite concertation avec les responsables des services, les concepts à la base des différents types de prise en charge proposés aux personnes en situation d'handicap :

Monique BOUR : accompagnement socio-pédagogique, inclusion sociale et professionnelle

Claude GEIMER : aides et soins, sécurité et hygiène, hôtellerie

### IX.1. Le Service de Formation Kräizbiërg

Le centre de propédeutique professionnelle propose une formation générale et professionnelle à des adolescents et des adultes dans différents domaines: employé de bureau, poterie, jardinage, layout multimédia, sérigraphie, section informatique et section créative.

Le contenu de l'initiation ou de la formation professionnelle des élèves est organisé comme suit:

- en cours d'enseignement général (langues, arithmétique)
- en cours de pratique sociale
- en cours de théorie et pratique professionnelles dans les domaines de la bureautique, du «multiprint» (layout-multimédia, sérigraphie), artisanal (jardinage, céramique)
- en stages de pratique professionnelle (au sein des Ateliers Kräizbiërg, société coopérative ou en entreprise).
- en cours d'option (à raison d'une demi-journée par semaine)
- en activités socio-pédagogiques: connaissance du monde, culture, nature, sports d'équipe, activités de loisirs

### IX.2. Le Centre de Jour / Service d'Activités de Jour

Le Centre de Jour, situé sur le site de Dudelange, prend en charge 16 personnes polyhandicapées et le Service d'Activités de Jour 8 personnes avec handicap physique prédominant et handicap associé.

### IX.3. Foyer Brill à Dudelange

Le Foyer Brill est un foyer d'hébergement pour enfants, adolescents et jeunes salariés handicapés.

#### Critères d'admission:

- Places: 13
- Age d'admissibilité: 4 -30
- Handicap physique prédominant et handicaps associés
- Être bénéficiaire de l'Assurance Dépendance
- Fonctionnement: Toute l'année, 24/24 heures

### IX.4. Foyer Lankhelzerweiher à Esch/Alzette

Le foyer Lankhelzerweiher est destiné à l'hébergement de salariés handicapés.

#### Critères d'admission:

- Places : 9 places
- Age d'admissibilité: 18 - 40
- Handicap physique et handicaps associés; études scolaires; activité professionnelle
- Fonctionnement: Toute l'année, 24/24 heures

### IX.5. Foyer Pietert à Grevenmacher

Le Foyer Pietert héberge des personnes lourdement handicapées et polyhandicapées, enfants et adultes.

#### Critères d'admission:

- Places: 18 places
- Age d'admissibilité: 0 – 60
- Polyhandicap grave, mental et physique
- Fonctionnement: toute l'année, 24/24 heures

### IX.6. Foyer La Cerisaie à Dalheim

Le Foyer La Cerisaie compte deux sections: une section «stationnaire» et une section d'hébergement pour travailleurs handicapés.

#### Critères d'admission:

- Places: 25 places
- Age d'admissibilité: 18 – 60
- Fonctionnement: Toute l'année, 24/24 heures
- Handicap physique et handicaps associés
- Séjour stationnaire; études scolaires; activité professionnelle

### IX.7. Le Domaine Schoumansbongert à Frisange

Le Domaine Schoumansbongert propose à 56 résidents un lieu de vie adapté. Il héberge des personnes handicapées et polyhandicapées adultes, âgées de 40 ans au moins. En 2013, 8 pensionnaires fréquentent l'unité respiratoire pour personnes ayant une déficience respiratoire.

#### Critères d'admission:

- Places: 56 places
- Fonctionnement: toute l'année, 24/24 heures
- Personnes en situation de handicap vieillissantes
- Âge d'admission: + 40 ans
- Séjour stationnaire: pas d'activité professionnelle

### IX.8. Le Service « Betreit Wunnen Gasperich » (BWG) à Gasperich

Le service BWG est agréé en tant que service d'assistance à domicile.

Le service BWG propose en location des appartements adaptés, ainsi que des services destinés à permettre à des personnes atteintes d'un handicap physique de jouir d'un logement autonome. Le logement est adapté de manière standard aux besoins d'une personne atteinte d'un handicap physique. Des aménagements supplémentaires sont réalisés en fonction des besoins individuels. Les habitations BWG sont réparties dans le quartier «Sauer-wiss» et ne sont pas identifiables de l'extérieur. Actuellement, ces habitations comprennent 10 logements (12 usagers au total) et un centre d'assistance pour les actes essentiels de la vie.

#### Critères d'admission:

- Places : 10 appartements
- Age d'admissibilité: 18 - 60
- Handicap physique; autonomie sociale; Activité professionnelle ou études scolaires; Assurance dépendance: assistance aux actes essentiels de la vie: en principe entre 7 et 14 heures par semaine
- Fonctionnement: Jours ouvrables: fermeture en journée de 9.30 à 16.30 heures; week-end et jours fériés: 24/24 heures

### IX.9. Service Médical

En étroite collaboration avec le Centre Hospitalier de Luxembourg, un service médical est assuré dans toutes les institutions de la Fondation par des médecins-spécialistes en rééducation fonctionnelle. De même, des consultations sont organisées régulièrement avec des médecins généralistes.

### IX.10. Service de rééducation fonctionnelle et de suivi

#### Service de rééducation fonctionnelle

Ce service veille au maintien et à l'amélioration du bien-être physique et de l'indépendance motrice par la kinésithérapie traditionnelle et les techniques spécifiques ainsi que les techniques de relaxation, d'hydrothérapie et de thérapie sportive. Les ergothérapeutes veillent particulièrement à l'adaptation du lieu de vie et de travail aux difficultés motrices rencontrées. Les orthophonistes prennent en charge les problèmes d'élocution et de déglutition.

#### Service suivi / Service socio-thérapeutique

Ces services se composent d'une équipe multidisciplinaire (psychologues, éducateurs diplômés) qui assure un suivi de la personne en situation de handicap tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Fondation Kräizbiërg. Le service assiste la personne en situation de handicap dans sa vie quotidienne tant sur le plan administratif que socioprofessionnel. Le service établit les bilans neuropsychologiques et les prises en charges psychologiques (prévisibles et programmées) de même que les prises en charge urgentes des usagers de la Fondation Kräizbiërg et des Ateliers Kräizbiërg, société coopérative. Le service est disponible pour tous les usagers de la Fondation et des Ateliers Kräizbiërg ainsi que les dossiers d'admission.

- Jours ouvrables: fermeture une semaine pendant les congés de Noël

### IX.11. Cellule Assurance dépendance

La cellule assurance dépendance s'occupe de tous les dossiers relatifs à l'assurance dépendance de l'ensemble de la Fondation Kräizbiërg et des Ateliers Kräizbiërg s.c..

### IX.12. Le service technique central

Le service technique central assure l'entretien des immeubles et des équipements de la Fondation et des Ateliers Kräizbiërg s.c. seul ou en collaboration avec des entreprises privées ou ensemble avec l'Administration des bâtiments publics et le Ministère de la Famille.

Il assure également le suivi des chantiers de construction ou de rénovation, ainsi que le suivi administratif relatif au volet technique, la consommation d'énergie, la gestion des déchets et le nettoyage des locaux.

Un membre de l'équipe technique occupe également le poste du travailleur désigné à raison d'une tâche de 75%. Cette personne joue un rôle important en matière de sécurité, d'hygiène et de santé au travail et conseille la Direction à ce sujet.

Le travailleur désigné organise notamment les exercices d'évacuation et les formations de sécurité pour le personnel et garanti le suivi des contrôles périodiques avec les organismes agréés.

### IX.13. Le service informatique

Le service informatique veut offrir un outil simple, fiable et complet à tous ses utilisateurs. Deux fonctions essentielles permettent d'atteindre cet objectif:

Le Centre de service : il assure la maintenance de l'ensemble de l'infrastructure informatique et le support pour tous les utilisateurs.

Ce service est disponible de 8.00 à 17.30 heures, toute l'année, 5/7 jours.

La direction du service informatique : elle assure le pilotage de l'ensemble du service et garantit l'alignement de ses actions avec la stratégie globale de la Fondation. Elle initie, réalise et coordonne les projets en lien avec l'informatique.

Quatre projets majeurs ont été gérés durant l'année 2013 :

Le dossier informatisé de l'usager Kräizbiërg, le projet DIUK.

Durant cette année, nous avons choisi le fournisseur et commencé la mise en place.

La migration de nos serveurs de fichiers et de notre annuaire de gestion des utilisateurs d'une technologie Novell vers une technologie Microsoft

La mise en place d'un réseau de stockage (SAN) garantissant une haute disponibilité des données

L'amélioration de la qualité des services rendus par le service informatique en alignant son fonctionnement à certains processus ITIL v3.

## X. Les dons et legs

### X.1. Les dons à la mémoire de personnes décédées :

Madame ALTMANN Anne

Monsieur JUTTEL Jean-Paul

Madame ANTONY Colette

Madame KAUFFMANN-SEIDENTHAL Félicie

Madame BIERMANN Anette

Monsieur KAPUSCINSKY Nicolas

Monsieur BRÜCK Joseph

Monsieur LINSTER Jacques

Monsieur CANESTRARI Romolo

Monsieur MOSSONG Michel

Monsieur EMERING Jean-Pierre

Madame NEU Raymonde

Monsieur HOELTGEN Nicolas

Monsieur NIKELS Roland

Madame HOELTGEN-STEFFEN Lily

Madame STARK Catherine

Monsieur HOFFMANN-CREMERS Cely

Monsieur THIRY Rudy

Monsieur HORNICK Victor

Madame THOMMES Nicole

Monsieur JECK Jean-Pierre

La Fondation Kräizbiërg tient à remercier tous les généreux donateurs et les nombreuses personnes privées ayant contribué par leur générosité au développement des activités en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap en 2013. Ses remerciements s'adressent plus particulièrement à :

Association des Commerçants du Centre Commercial Auchan Luxembourg, Association Sportive du Golf de Luxembourg-Belenhaff, Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat Luxembourg, Bluttspendervereenegung Beetebuërg, Monsieur Brahms Pierre, C.T.T.L, Monsieur Emering Jean-Pierre, Fédération des Patrons Boulangers-Pâtisseries du G.D. du Luxembourg, Fondation Parathon, Gift Delfin s.à.r.l., Monsieur Glodt Pascale, Gréng Scouten an Guiden Dudelange, Hyosung Luxembourg S.A., International Police Association Luxembourg, JMK S.à.r.l, Monsieur Konsbruck-Lorent Guy, Monsieur Laux Raymond, LuxSkills, Moebel Alvisse, Monsieur Oringer Jean, Monsieur et Madame Pauly-Mascolo François, Monsieur Petermann Jochen, Madame Recken Myriam, Monsieur Rosen Michel, Schroeder & Associés S.A., Société Action Catholique Féminine Luxembourg, Monsieur Thiebau-Emering Michel, Monsieur Thomma James, TMS S.A., Waagner Biro Lux, WW Plus Architectur

### X.2. Récapitulation des dons perçus :

Dons en espèces : ..... 175.049,91 €

Recettes Gala de Bienfaisance : ..... 24.195,00 €

**Total des recettes provenant de la générosité du public en 2013 : ..... 199.244,91 €**

## XI. Les comptes annuels 2013 de la Fondation Kräizbiërg

### XI.1. Le bilan de la Fondation Kräizbiërg au 31.12.2013 (en euros)

Actif		Passif	
Frais d'établissement	0,00	Capitaux propres	22.507.979,43
Actif immobilisé	10.750.708,22		
<i>Immobilisation incorporelles</i>	0,00	<i>Capital souscrit</i>	6.791.856,74
<i>Immobilisation corporelles</i>	9.567.983,22	<i>Réserves</i>	5.862.885,34
<i>Immobilisations financières</i>	1.182.725,00	<i>Résultats reportés</i>	0,00
		<i>Résultat de l'exercice</i>	1.419.313,05
		<i>Subventions</i>	8.433.924,30
		Provisions pour Charges	407.169,73
Actif circulant	13.768.616,43	Dettes	1.576.755,47
<i>Stocks</i>	169.280,00	<i>Dettes sur Achats et</i>	
<i>Créances</i>	2.068.524,87	<i>Prestations de Service</i>	337.209,95
<i>Clients</i>	1.116.995,15	<i>Dettes fiscales et dettes au titre</i>	
<i>Autres créances</i>	951.529,72	<i>de la Sécurité Sociale</i>	821.068,50
<i>Avoirs</i>	11.530.811,56	<i>Autres dettes</i>	418.477,02
Compte de régularisation	8.621,00	Compte de régularisation	36.041,02
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>24.527.945,65</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>24.527.945,65</b>

### XI.2. Le compte des profits et pertes de la Fondation Kräizbiërg au 31.12.2013 (en euros)

Debit		Credit	
Charges d'exploitation	18.897.073,51	Produits d'exploitation	20.000.845,23
<i>Achats de Matières premières et Autres</i>	1.039.262,48	<i>Prestations de Service</i>	12.483.060,15
<i>Autres Achats et Charges et services</i>		<i>Autres produits d'exploitation</i>	7.517.785,08
<i>extérieurs</i>	2.144.591,21	<i>Autres</i>	788.758,04
<i>Frais de personnel</i>	14.148.999,07	<i>Subventions d'exploitation</i>	6.729.026,70
<i>Corrections de valeurs frais d'établiss.</i>		<i>Reprise sur correction de</i>	
<i>Immo corp. &amp; incor</i>	914.728,29	<i>valeur sur participations</i>	0,00
<i>Autres charges d'exploitation</i>	649.492,46	<i>Reprise sur correction de</i>	
		<i>valeur sur créances</i>	0,00
Charges financières	0,00	Produits financiers	83.023,71
Charges exceptionnelles	10.337,04	Produits exceptionnels	242.854,66
Autres impôts	0,00		
Excédent	1.419.313,05		
<b>TOTAL DEBIT</b>	<b>20.326.723,60</b>	<b>TOTAL CREDIT</b>	<b>20.326.723,60</b>

**1**

**Foyer Lankhelzerweiher**  
 3-5, rue Jean Wolter  
 L-4353 ESCH/ALZETTE  
 Tél.: (+352) 55 55 25  
 Fax: (+352) 55 32 01

**2**

**Foyer Brill**  
 21-23, rue Norbert Metz  
 L-3524 DUDELANGE  
 Tél.: (+352) 51 64 91  
 Fax: (+352) 52 23 10

**3**

**Site Kräizbiërg**  
 Route de Zoufftgen  
 L-3598 DUDELANGE  
 Tél.: (+352) 52 43 52 - 1  
 Fax: (+352) 51 77 21

**4**

**Betreit Wünnen Gasperich**  
 6, rue Tony Bourg  
 L-1278 LUXEMBOURG  
 Tél.: (+352) 29 60 62  
 Fax: (+352) 29 60 63

**5**

**Domaine Schoumansbongert**  
 16, rue de Bettembourg  
 L-5750 FRISANGE  
 Tél.: (+352) 26 67 77-1  
 Fax: (+352) 26 67 77-701

**6**

**Foyer La Cerisaie**  
 2, place Georges Reuter  
 L-5685 DALHEIM  
 Tél.: (+352) 23 618-1  
 Fax: (+352) 23 618-239

**7**

**Foyer Pietert**  
 18, rue des Fleurs  
 L-6723 GREVENMACHER  
 Tél.: (+352) 75 02 42  
 Fax: (+352) 75 94 63

**Luxembourg**

**Luxembourg - Ville**

Esch/Alzette 1

Dudelange 2

Gasperich 4

Frisange 5

Dalheim 6

Grevenmacher 7



## IMPRESSUM

Rédaction : Sabine Dumont

Layout : Service Multimédia / Ateliers Kräizbiereg s.c.

Photos : Gilles Frappier, Frank Haasenritter, Guy Bourg, Lynn Marx, Nikos Welter

Impression : Service Imprimerie / Ateliers Kräizbiereg s.c.

Nombre d'exemplaires : 700

Compte bancaire de la Fondation : CCPL IBAN LU06 1111 0000 3434 0000

Adresse postale : Fondation Kräizbiereg, B.P. 65 L-3401 Dudelange

Website : [www.kraizbiereg.lu](http://www.kraizbiereg.lu)

Contact : [direction@kraizbiereg.lu](mailto:direction@kraizbiereg.lu)

## FONDATION KRAIZBIERG

route de Zoufftgen L-3598 Dudelange  
B.P. 65 L-3401 Dudelange

tél. (+352) 52 43 52-1

fax (+352) 51 77 21

[www.kraizbiERG.lu](http://www.kraizbiERG.lu)